

Commune de PIGNANS



Extrait du registre des Arrêtés du Maire
Du 28 juin 2023

Département du VAR
Arrondissement de BRIGNOLES

ARRÊTÉ N° 2023/319

Le Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, Art. L2212.1 et 2,

Vu le Code des Communes (partie réglementaire),

Vu le Code de la Route,

Considérant la demande en date du 27 juin 2023 de l'entreprise OCS JARDIN sise 498 avenue du colonel Fabien à 83660 – CARNOULES tendant à obtenir l'autorisation d'utiliser le domaine communal de l'avenue de la Gare en vue d'une livraison.

ARRÊTE

Article 1 :

Le pétitionnaire est autorisé à emprunter l'avenue de la Gare en sens interdit depuis la RD97 afin de procéder à la livraison d'une pelle mécanique pour le compte de Monsieur DHERSIN Laurent, tel que présenté dans sa demande, en prenant soin de ne pas dégrader, de quelque manière que ce soit ladite voie, et en assurant la parfaite sécurité de ces opérations.

Article 2 :

La présente permission de voirie est valable du jeudi 29 juin au jeudi 06 juillet 2023 inclus.

Article 3 :

La signalisation réglementaire de sécurité sera mise en place, maintenue et retirée par le pétitionnaire ou son mandataire qui sera et demeurera seul responsable de tout incident ou accident qui pourrait survenir du fait de ces opérations.

Article 4 :

Monsieur le Directeur Général des Services de la Mairie, Monsieur le Capitaine commandant la communauté de brigades du Luc-en-Provence, Monsieur le responsable des Services Techniques communaux, Messieurs les agents de Police Municipale, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à PIGNANS, le 28 juin 2023.

Le Maire,
Fernand BRUN

